



MARIO GOUPIL

**L'an 2000
ça change
quoi? A2**



RACHEL LUSSIER

**Pari tenu pour
Notre-Dame-
de-Paris C7**



GILLES FISETTE

**Prédictions
de fin de
millénaire B4**

L'abbé Bruno Dandenault perd tragiquement la vie



**Happé pendant
sa balade matinale
près de chez lui**

Saint-Denis-de-Brompton

Monsieur l'abbé Bruno Dandenault, âgé de 70 ans (il aurait célébré son 71e anniversaire de naissance le dimanche 23 janvier prochain), a perdu la vie dans des circonstances tragiques, hier matin, presque à la hauteur de son domicile, 3005 de la route 222, dans les limites de Saint-Denis-de-Brompton.

Selon toute vraisemblance, l'homme que l'on connaît comme un ardent défenseur des plus petits et des laissés pour compte de la société, effectuait sa promenade matinale, promenade souvent agrémentée de moments de jogging, quand une automobile l'a fauché mortellement.

D'après les explications obtenues sur les lieux, M. Dandenault se trouvait dans la voie de gauche de la route 222, sur la chaussée et marchait vers Saint-Denis-de-Brompton, face à la circulation. Il portait les écouteurs de son baladeur.

La 222 est une route à deux voies, très passante, sur laquelle on peut rouler à 90 kilomètres-heure et en plusieurs endroits, effectuer des dépassements.

L'abbé Dandenault s'en allait tout bonnement, le baladeur l'empêchant sans doute d'entendre les bruits de la circulation, surtout ceux venant de l'arrière.

Un autobus d'écoliers circulait environ à 75 kilomètres-heure en direction de Saint-Denis-de-Brompton. Une automobile venant dans la même direction a entrepris un dépassement.

Il était environ 6 h 45. La lueur du jour n'était pas encore franche. Le temps était gris et à la pluie. La chaussée détrempée par la neige de la nuit et la pluie du matin. Sous le passage des pneus des véhicules, les éclaboussures volaient dans les airs.

On se trouvait à ce moment, entre le rang 6 et le rang 7, presque à l'endroit où, le vendredi 23 août 1996, une remorque détachée accidentellement d'un véhicule a décimé une famille de Saint-Denis-de-Brompton, tuant le père, la mère et un enfant.

Comme l'autobus d'écoliers filait à environ 75 kilomètres-heure en direction Ouest, l'automobiliste a voulu le dépasser à un endroit où cela est permis.

«C'est une fois arrivé à la hauteur de l'autobus que l'automobiliste a vu une personne au milieu de



L'abbé Bruno Dandenault, reconnu comme un ardent défenseur des laissés pour compte de la société, a été mortellement fauché par une automobile, hier matin, alors qu'il effectuait sa promenade matinale près de chez lui, en bordure de la route 222 à Saint-Denis-de-Brompton.

la chaussée de gauche. Il s'est tassé le plus possible vers la droite et l'autobus en a fait autant mais l'impact a été inévitable» a raconté l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques pour la Sûreté du Québec de l'Estrie.

Une fois le choc de la collision survenu, l'automobiliste, qui fêtait ses 31 ans hier, de Rock Forest, a vu sa voiture quitter graduellement la route pour rouler sur l'accotement puis s'immobiliser sur ses roues au fond d'un profond fossé, de l'autre côté d'une calvette.

Les premières constatations ne laissent guère de chance de survie à la victime qui a été transportée de toute urgence à l'hôpital où le décès a été constaté.

Un homme affable

Bon voisin, homme de confiance pourrait-on dire de l'abbé Dandenault, M. Réjean Rosa avait

L'abbé Bruno... (suite en A2)

**«Il était un grand leader
pour Moisson-Estrie»**

L'abbé Dandenault était la seule personne qui ne travaillait pas à Moisson-Estrie à être autorisée à circuler sur le plancher pour se servir elle-même. «Pour Moisson-Estrie, il y aura toujours quelqu'un mais pour les causes moins populaires dont s'occupait l'abbé Dandenault, ce n'est pas aussi sûr...», a confié hier le directeur général Gilles Duquette. Le décès soudain de l'abbé Dandenault, qui laisse un grand vide chez les plus pauvres des pauvres, a suscité plusieurs réactions dans la région.

• DES RÉACTIONS EN PAGE A3

Coup de verglas sur la loi 42

**La Coalition veut
amasser 200 000 \$
pour appuyer
sa croisade juridique**

Melbourne

La loi 42, destinée à protéger de toute contestation les infrastructures de 300 millions \$ construites par Hydro-Québec à la suite du verglas de janvier 1998, est contraire à la Constitution canadienne et à la Charte des droits et libertés du Québec.

C'est du moins ce qu'affirme la Coalition des citoyennes et citoyens du Val Saint-François, sur la foi d'un avis juridique de ses procureurs. L'organisme a annoncé hier en conférence de presse qu'il entreprendra des procédures judiciaires pour faire déclarer anti-constitutionnelle cette loi.

La requête doit être déposée d'ici une semaine en Cour supérieure, à Montréal.

«Nous ne pouvons accepter que, dans un pays qui se dit démocratique, une loi puisse, en toute impunité, faire fi du principe fondamental de la primauté du droit», affirme Jacques Laval, l'un des porte-parole de la Coalition.

Afin de financer ses démarches, la Coalition a aussi lancé un appel au public en vue d'amasser 200 000 \$.

M. Laval a aussi invité le premier ministre Lucien Bouchard «à poser un geste démocratique» en fournissant à la Coalition «les moyens de faire notre lutte».

Démanteler la ligne?

«Nous croyons fermement que nous avons de bonnes chances de gagner; nous nous adressons à la Cour supérieure et nous en sommes convaincus», indique pour sa part la présidente de la Coalition, Monique Fournier, rappelant que le Barreau du Québec a jugé la loi 42 contraire au respect du principe de la primauté du droit.

Selon la Coalition, la loi 42 constitue un recul pour la démocratie parce qu'elle balaye rétroactivement un jugement qui a donné raison aux opposants (le jugement Rousseau de février 1999 qui déclarait illégaux les décrets gouvernementaux), qu'elle porte atteinte aux compétences de la Régie de l'énergie et qu'elle empêche les citoyens de recourir aux tribunaux, en particulier pour contester le droit d'Hydro-Québec de les exproprier.

«Le but ultime de notre démarche, c'est que la vérité sorte sur le bien-fondé de ce projet-là (soustrait aux procédures habituelles d'évaluation environnementale et de consultation publique)

Coup de... (suite en A2)

**Amertume et mince espoir
chez les résidents (B8)**

0 3
CAHIER C

Météo / D2

FRAIS

-4

7h24 16h25

14 janv 21 janv 28 janv 05 fév

Stationnement prohibé

**Il a neigé
des billets
d'infraction
durant le mois
de décembre!**

**«Notre mandat
n'est pas
d'interpréter
les conditions
météorologiques...»**

LES DÉTAILS EN A5



Michel Carpentier, directeur du Service de police de la région sherbrookoise

**La salle d'urgence de l'Hôpital Ste-Croix,
de Drummondville, déborde de partout
... et ça ne dérougit pas au CUSE (A7)**



**Les deux Compton sont
officiellement fusionnés (B3)**

Lac-Mégantic

**Vingt-cinq
personnalités
se mobilisent
pour régler
la pénurie de
médecins (B2)**



Le plus beau choix de camionnettes en Estrie!

F-350 4 X 4 «POWER STROKE»

• 7.3 l diesel, 235 ch., couple 500 lb
• transm. manuelle 6 vitesses
• pneus tout terrain
• différentiel barré

• marche-pied
• rétroviseur de remorquage
• commande du ralenti
• grille et pare-chocs chromé

Prix de détail **40 680 \$**

Escompte fin d'année **6 780 \$**

Spécial 33 900 \$

Disponible chez



33, rue Principale Sud, Windsor 845-5432
Extérieur : 348-FORD (3673)

12308

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 165,17 \$ 11,54 \$ 13,26 \$ 189,97 \$
6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$
3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$
1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 20,46 \$ 293,31 \$
6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 11,24 \$ 161,04 \$
3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 6,42 \$ 92,02 \$
1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 4,01 \$ 57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de
l'Association des quotidiens de langue française, membre de
l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.

INDEX

Agroalimentaire:.....B-1
Arts et spectacles:.....C-6
Bandes dessinées:.....D-4
Branché sur le monde:.....C-8
Chez nous:.....B-2
Décès:.....D-6
Économie:.....B-4
Messier en liberté:.....D-2
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....D-3
Sports:.....C-1

Page Internet:

<http://www.latribune.qc.ca>
Courriel électronique:
redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction:
(819) 564-8098

Coup de verglas sur la loi 42 (suite de la Une)

et cela peut avoir pour conséquence le démantèlement, estime en outre Monique Fournier.

«Si on gagne, on pourrait réactiver le jugement Rousseau et obtenir un jugement qui dit que les expropriations sont illégales», souligne-t-elle.

De plus, pour la Coalition, il ne fait pas de doute que la ligne à 735 kilovolts Hertel/Des Cantons - dont la construction a été présentée comme urgente par Hydro-Québec - est destinée à exporter de l'énergie aux États-Unis.

À l'heure actuelle, seul le tronçon Saint-Césaire/Des Cantons a été construit, puisque la Cour d'appel avait bloqué les travaux en mars 1999, et il est inutilisé.

«Maintenant que la loi 42 est en vigueur et que ses équipements sont protégés, Hydro-Québec se permet de reporter d'un an les échéanciers de construction des phases 2 et 3 du projet controversé. Comment la menace si épouvantable d'une nouvelle crise du verglas a-t-elle pu disparaître aussi facilement?», demande la Coalition.

Amertume et mince espoir chez les résidents (B8)

L'abbé Bruno Dandenault perd tragiquement la vie

(suite de la Une)

peine à croire aux événements tragiques qui venaient de se produire.

Il habite 2490 de la route 222, pour ainsi dire en face du domicile de M. Dandenault.

«Je venais tout juste d'ouvrir la porte de la maison pour aller chercher mon édition de La Tribune quand il y a eu un gros boum. Ma femme a pensé que c'était moi. L'accident venait de se produire un peu plus haut.»

M. Rosa devait apprendre de façon précipitée qu'il venait de perdre un bon ami, un homme qu'il avait appris à connaître, à apprécier et à aimer au cours des 25 dernières années.

«Il était affable. C'est un homme qui s'est toujours porté à la défense des plus petits de la société. Il était également doté d'une grande culture, notamment sur les grandes étapes de l'Histoire tant du monde que de l'Église. Il connaissait tout des grands mouvements qui avaient marqué l'Histoire.»

À chaque fois que l'abbé devait s'absenter, il comptait sur son voisin Rosa pour prendre soin de ses animaux, soit son chien et des oies.

«Il s'était fait aménager un étang derrière la maison et y vivaient durant la belle saison quatre à cinq oies. Il aimait s'asseoir près du plan d'eau pour méditer. C'était un homme très près de la nature.»

M. Rosa a expliqué que durant l'été, l'abbé Dandenault aimait prendre deux semaines pour se plonger en pleine nature. Il avait déjà séjourné aux îles Mingan, aux îles Charlotte; il était allé en Alaska, au Yukon, en Colombie-Britannique... «C'était une façon à lui de se rapprocher de son Créateur. Il était un homme de grande foi, d'une foi inébranlable; un homme de grandes convictions et un patriote, un vrai!»

M. Dandenault avait acquis la ferme de son voisin, M. Claude Croteau. Le précédent propriétaire de la maison de M. Dandenault s'appelait M. Albanie Pérusse et coup du destin, il était décédé dans des circonstances presque semblables.

La nouvelle du décès tragique de Monsieur l'abbé Dandenault en a consterné plus d'un et ce n'est pas sans raison.

Les agents de la Sûreté du Québec du poste de la MRC du Val-Saint-François mènent l'enquête sur ce qui semble un accident aussi bête que tragique.



Après l'impact, la voiture qui a fauché l'abbé Bruno Dandenault l'accident s'est immobilisée sur ses roues dans un profond fossé. En mortaise, M. Réjean Rosa, voisin d'en face et grand ami de l'abbé Dandenault.

Photos La Tribune, Pierre Saint-Jacques

AU PALAIS DE JUSTICE

Un record d'alcoolémie

Un homme de 36 ans a été inculpé de capacité affaiblie au volant à la suite d'un test d'alcoolémie de 410 mg/100ml, constituant un taux non seulement très élevé mais encore rarissime sinon unique dans la région.

Sa cause a été appelée devant le juge Michel H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu a été interpellé au volant d'une camionnette vers 17h le 8 novembre sur le chemin Mailloux près de la route 141, à Saint-Herménégilde.

Me Jean Leblanc a enregistré un plaidoyer de non culpabilité au nom de son client absent à l'audience et qui devra revenir devant le tribunal le 2 février pour la suite des procédures.

Un tableau préparé par un médecin de l'Université d'Oklahoma estime que l'ébriété varie entre des taux de 90 et 250 mg, l'ivresse de 180 à 300, la stupeur de 270 à 400 et le coma éthylique de 350 à 500 mg.

Un taux de 450 mg et plus peut entraîner la mort, selon cet expert.

On a appris que l'ivressomètre ayant été utilisée pour le suspect avait été vérifié et réverifié.

Les Hells avaient une excuse

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Qué-

bec a émis hier une sommation pour que Steve Duquette et Sylvain Vachon, âgés de 33 ans, comparaissent devant le tribunal 8 février en marge d'un incident survenu au repaire des Hells Angels, à Lennoxville.

Il a privilégié cette procédure à un mandat à la suite d'une excuse raisonnable fournie par leur avocat Michel Dussault.

Me Dussault a expliqué à la Cour qu'il y avait eu malentendu concernant la comparution des accusés par acte criminel plutôt que par infraction sommaire comme cela a été le cas la veille dans la cause de Yvon Tanguay.

Le procureur Pierre Proulx a laissé la procédure à la discrétion du tribunal.

Duquette fait face à des chefs de menaces et de voies de fait au policier Daniel Savard ainsi que d'entrave aux policiers Savard et Michel Gagné dans l'exécution de leurs fonctions le 14 août.

Vachon doit répondre de voies de fait contre Daniel Savard et d'entrave à Savard et Gagné.

La police avait rejoint au repaire des Angels cinq motos suivies par une voiture poursuivies à partir du centre-ville de Sherbrooke pour vérifications et infractions au code de sécurité routière.

Des policiers ont été coincés à cet endroit après la fermeture d'une barrière automatique et filmés par un individu se trouvant à cet endroit.

Rien n'a changé

A lors, vous avez passé de belles fêtes? Tranquilles vous aussi?

Depuis le temps qu'on en parlait et qu'on l'attendait, on y est enfin en l'an 2000. Tous les prophètes de malheurs peuvent donc aller se rhabiller puisque la transition vers le nouveau siècle et le nouveau millénaire — aux yeux de plusieurs — s'est faite tout en douceur. Dieu merci.

En fait, vous avez été à même de le constater, rien n'a changé. A preuve, Céline et René continuent de galvauder leur popularité, le Canadien n'arrête pas de nous faire c..., les salles d'urgence continuent de déborder, sans oublier qu'on nous promet, en nous jurant que cette fois sera la bonne, que l'édifice ayant abrité jadis la Kayser va ressusciter!

C'est tellement vrai que rien n'a changé, que les élus du conseil municipal sherbrookoïse annoncent déjà au bon peuple qu'il sera impossible de diminuer les taxes pour l'an 2000 puisqu'ils entrevoient un autre exercice financier sous le signe de l'austérité. On prévient les Sherbrookoïses et Sherbrookoïses qu'ils devront se serrer la ceinture. Et sous prétexte de mieux préparer le régime minceur de l'an 2000, on tiendra un lac-à-l'épaule de deux jours à l'hôtel King's Hall de Compton. Aux frais de ces mêmes contribuables bien sûr. Non-sens s'il en est un.

Cette démarche du conseil municipal est aussi inopportune et malhabile qu'un couple criblé de dettes qui déciderait de s'offrir un week-end dans une auberge de la région, au début d'une nouvelle année, afin de mettre un peu d'ordre dans ses finances personnelles. Belle façon de réduire les dépenses et de «couper dans le gras»...

Je doute fort que ce soit en offrant des week-ends à l'hôtel aux membres de son conseil, à ses principaux lieutenants et aux principaux chefs de service de l'appareil municipal, que le maire de Granby, Michel Duchesneau, ait réussi à effacer la dette de sa ville, 71 millions \$, en moins de six ans.

Comme Sherbrooke est encore endettée pour 141 millions \$, on pourrait peut-être commencer par couper ces petites fins de semaine annuels qui doivent bien coûter entre 5000 \$ et 10 000 \$, non? On a un bel hôtel de ville au centre-ville. Superbe même. C'est tranquille comme tout durant les fins de semaine. Le calme plat quoi. Pourquoi ne pas en profiter, quitte à y apporter son sac de couchage si l'on ne veut absolument pas devoir aller dormir à la maison?

Allez, un petit effort. Faut prêcher par l'exemple, mesdames et messieurs du conseil. Et puis, votre collègue Duchesneau de Granby l'a dit: «Le secret, c'est de vivre selon ses moyens. Tu ne dépenses pas ce que tu n'as pas...»

Bonne année quand même.

Monsieur l'abbé

Il était autour de 7h45 hier matin. Nous roulions avec beaucoup de prudence, compte tenu du temps exécrable, sur la route 222 en direction de Sherbrooke, quand on a aperçu les gyrophares de voitures de police un peu plus loin. Un accident s'était produit. Un grave accident de toute évidence. Sur notre droite, une voiture blanche dans le fossé. Sur notre gauche, un caméraman de télévision fixant sur pellicule les taches de sang dans la neige blanche. Ma blonde a grimacé d'effroi. J'ai senti un grand frisson dans le dos.

C'est curieux tout ce qui peut vous passer par la tête dans des moments pareils. On espère qu'il n'y a rien de grave, mais dès que l'on voit du sang... Puis on se met à espérer qu'aucun proche, aucune connaissance ne soit impliqué.

C'est un peu plus tard, une fois rendu au journal, que j'ai su...

Une seule fois j'ai eu à parler de l'abbé Bruno Dandenault dans cette chronique et c'était le 1er décembre dernier. Il a fallu que cette seule fois je me permette de critiquer l'abbé pour des propos déplacés qu'il avait tenus et qui discréditaient en quelque sorte l'organisation du Panier de l'Espoir.

«LA JAMBETTE DE L'ABBÉ». C'est le titre qui coiffait cette portion de ma chronique du premier jour de décembre. En me relisant, le lendemain, j'ai pensé que j'avais peut-être été un peu dur dans mes propos à l'endroit de l'abbé Dandenault. Mais comme pour me consoler, ou me décupabiliser, je me suis dit que l'abbé Dandenault n'avait pas été très respectueux, lui non plus, à l'endroit du Panier de l'Espoir.

Aujourd'hui, je regrette une seule chose de cette chronique du 1er décembre: ne pas avoir rappelé que l'abbé Dandenault a consacré presque toute sa vie aux gens dans le besoin, particulièrement les prisonniers. Il a fallu que, la seule fois où j'ai eu à parler de lui, j'aie relevé l'un des rares pas de travers qu'il a peut-être fait dans cette vie qu'il a passée au service de Dieu et de ses semblables.

J'espère m'être racheté. Qu'il repose en paix.



Mario Goupil

SPORT
ACTIF

VENTE
AU RABAIS DE
JANVIER

ANORAK
MICROFIBRE
DOUBLURE
POLAIRE
149.95

Rég. 280.00*

Ski et plein air total, c'est l'anorak trois-quarts à capuche amovible, avec 4 grandes poches, cordon coupe-froid coulissant au bas. Porto, ivoire, marine, café, or, denim, P.m.g.

MOUFLES
DE SKI
PAUME EN CUIR
19.99

Rég. 25.00*

Nylon qui résiste l'eau chaude isolation, poignet double à bande ajustable sur poignet en tricot. Noir, gris, marine, rouge, P.m.g.

SOUS-VÊTEMENT
THERMAL
DOUBLE
COUCHE
19.99

chaque pièce

Rég. 30.00*

Pull et caleçon mini fleurs à coordonner. Fin tricot de laine laminé sur un tricot de coton finement ajouré qui emprisonne l'air et augmente les qualités de chaleur et de confort. Charbon, marine, bleu, P.m.g.tg.

TUQUE
RAYURES
BICOLORES
5.99

Rég. 8.00*

Une indispensable! Tricot acrylique facile d'entretien. À choisir en combinaisons mode de coloris dominants de charbon, marine, forêt, paprika ou bleu ciel. Taille unique.

VALEURS MODE EXCLUSIVES. PRIX EXCEPTIONNELS. GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUTS NOS RAYONS

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

L'ABBÉ DANDENAULT DÉCÈDE TRAGIQUEMENT

«Il était un grand leader pour Moisson-Estrie»

Sherbrooke

Il ne prenait jamais de répit pour aider les autres et encore la veille de son décès, l'abbé Bruno Dandenaault a fait son tour à Moisson-Estrie pour y préparer un panier de dépannage.

Il était d'ailleurs la seule personne qui ne travaillait pas à Moisson-Estrie qui était autorisée à circuler sur le plancher pour se servir elle-même.

«Je l'ai connu au mois d'août, j'ai suivi une thérapie dans l'une de ses maisons. C'était un bon gars et c'est triste parce qu'il a fait beaucoup au cours des années, mais il lui en restait encore beaucoup à accomplir. Il venait presque chaque jour à Moisson-Estrie, mais hier (lundi), c'était différent, il semblait très pressé», raconte Alain Olivier, qui travaille à la réception et à l'envoi de la marchandise.

«Il était toujours content de nous voir. Lorsqu'il est venu faire un dépannage hier (lundi), il était encore une fois de bonne humeur», complète Denis Poirier, directeur des opérations.

Hier, aux locaux de l'organisme, l'annonce de son décès tragique a bien sûr bouleversé les personnes qui le côtoyaient régulièrement. Par contre, l'endroit fourmillait d'activité, car l'aide à ceux qui en ont besoin ne peut attendre.

Un grand vide

Le départ de l'abbé Dandenaault laisse toutefois un grand vide, surtout chez les plus pauvres des pauvres, ce que le directeur général de Moisson-Estrie n'a pas manqué de souligner.

«C'est inquiétant de se demander qui prendra

la relève. Pour Moisson-Estrie, il y aura toujours quelqu'un, mais pour les causes moins populaires dont s'occupait l'abbé Dandenaault, ce n'est pas aussi sûr», confie Gilles Duquette, bouleversé par la nouvelle qu'il avait appris un peu plus tôt.

L'abbé Dandenaault s'est tourné, tout au long de sa vie, vers les personnes délaissées, oubliées ou jugées. Il a notamment oeuvré de nombreuses années auprès des prisonniers, ainsi que des immigrants par le biais d'Action-Fraternité Internationale. C'est d'ailleurs là que Gilles Duquette et lui ont travaillé ensemble pour la première fois.

«Il avait le don de s'occuper des personnes les plus mal aimées de la société, il se tournait vers elles, même si parfois elle semblaient antipathiques au départ. Il faisait le contraire de la majorité des gens», poursuit M. Duquette.

C'est depuis 1988 que l'abbé Dandenaault avait endossé la cause de Moisson-Estrie, depuis les débuts en fait. Il y a six ans, c'est lui qui avait eu l'idée d'organiser un brunch de financement et encore cette année, il a réussi à vendre quelque 800 des 1200 billets à lui seul.

«Il était un grand leader pour nous, je ne sais pas comment il faisait, mais il était tellement efficace. Il vendait la moitié des billets à lui seul», lance le directeur général de Moisson-Estrie.

«Bruno (l'abbé Dandenaault) démontrait une grande implication et un dévouement pour la cause. Avec son large éventail de connaissances, il avait plus de facilité à faire connaître l'organisme. Je le côtoyais régulièrement, c'était un homme d'une grande simplicité», complète pour sa part Louis Francoeur, directeur administratif à Moisson-Estrie, également en charge du brunch annuel.



Le décès de l'abbé Bruno Dandenaault a semé la consternation chez Moisson-Estrie. De gauche à droite, Louis Francoeur, directeur administratif, Monique Lehoux, responsable de l'accueil, Gilles Duquette, directeur général, et Denis Poirier, directeur des opérations, côtoyaient presque chaque jour l'abbé.

critiqué, mais qui allait au bout de ses convictions. Je l'admirais beaucoup pour cela. Il n'attendait pas l'approbation.

«C'était une pièce d'homme, ajoute Donald Thompson. Pour s'occuper ainsi des démunis et des marginaux, il ne fallait pas avoir de préjugés.»

Les poqués de la vie

«Pour emprunter l'expression qu'il utilisait lui-même, il aidait les poqués de la vie», poursuit Gaétan Cloutier, directeur général du Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke.

C'est en effet l'abbé Dandenaault qui a fondé, en 1964, ce service d'aide aux ex-détenus qui souhaitent reprendre le droit chemin et qui ont besoin de soutien pour leur réinsertion sociale. Le Service supervise aussi les maisons de transition L'Étape et La Traverse.

«À part une courte interruption, l'abbé Dandenaault a toujours été à la tête du conseil d'administration. Il était présent lors de mon entrevue d'embauche, il y a 19 ans. Nous nous voyions un matin sur deux.»

Le choc a été très dur au Service d'aide, dans les deux maisons de transition et chez tous ceux qui gravitent autour. «Non seulement l'abbé donnait toujours des ateliers de thérapie, mais il gardait des liens avec les ex-détenus. Encore récemment, il a envoyé un téléviseur à l'un d'entre eux.

«Bruno Dandenaault était un homme d'une grande intégrité, très proche de la personne souffrante, et qui a vécu selon les valeurs de l'Évangile. Je crois qu'il faut aujourd'hui s'inspirer de sa philosophie et de ses valeurs pour continuer son oeuvre», conclut Gaétan Cloutier.

On lui doit le Centre de détention de Sherbrooke

Sherbrooke

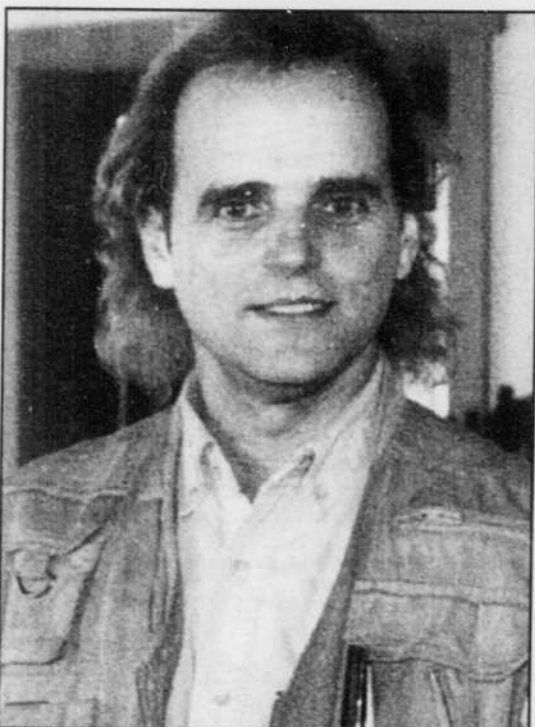
Une des plus grandes réalisations de l'abbé Dandenaault est sans doute la construction de la prison Talbot. C'est grâce à son travail acharné et à ses pressions auprès des instances politiques que le Centre de détention de Sherbrooke a été construit. Les détenus eux-mêmes avaient baptisé l'édifice la prison du père Dandenaault.

L'abbé Donald Thompson a très bien connu l'abbé Bruno Dandenaault. Il lui a succédé, en 1990, comme aumônier de la prison Talbot. L'abbé Dandenaault a quitté ses fonctions une fois la vieille prison Winter fermée, après l'ouverture d'un nouveau pénitencier, rue Talbot.

«Je considère avoir bénéficié de 20 ans de travail de l'abbé Dandenaault. Il a été aussi mon conseiller, presque un maître. Quand j'ai commencé comme aumônier auprès des détenus, je ne connaissais rien du milieu carcéral. Grâce à lui, j'ai appris les codes et les stratégies. Je l'appelais quand il y avait un point chaud.»

L'abbé Thompson a évidemment été pris lui aussi par surprise par le décès accidentel de son confrère et ami. La région vient de perdre un homme d'Église d'une grande érudition, dit-il.

«Bruno Dandenaault était un prophète à sa manière. C'était un homme audacieux, qui a été



L'abbé Donald Thompson a succédé à l'abbé Dandenaault, en 1990, comme aumônier de la prison Talbot.



Éditorialiste à La Tribune de 1974 à 1977, l'abbé Jean Desclos se souvient des débats que se plaisait à soulever l'abbé Dandenaault.



«Il ne voulait pas s'arrêter aux bonnes intentions, il voulait faire bouger les choses», dit Ginette Noël, présidente-fondatrice de La Grande Table.



«Il a travaillé dans le domaine social de façon extraordinaire», estime l'abbé Desève Cormier.

Un homme de causes, de débats et d'érudition

Sherbrooke

L'abbé Bruno Dandenaault laisse un impérissable souvenir grâce à toutes les causes qu'il a portées au cours de sa vie, mais ceux qui le connaissent se rappellent également son érudition, lui pour qui l'histoire et la lecture étaient de véritables passions.

L'abbé Jean Desclos, qui a été éditorialiste à La Tribune de 1974 à 1977, se rappelle des lettres que M. Dandenaault venait porter pour la page «opinions».

«Il aimait susciter des débats. Il avait un franc-parler et prônait le renouvellement de l'Église. Il se posait des questions profondes et souhaitait que les gens y réfléchissent. Mais dans sa vie personnelle, il était une personne modérée et sobre», rappelle M. Desclos, qui lui avait parlé vendredi dernier, concernant la Radio-Soleil Estrie, un autre projet dans lequel était impliqué l'abbé Dandenaault.

L'abbé a d'ailleurs écrit, il y a quel-

ques années, un livre controversé sur l'Église.

Un philosophe apprécié

Les membres fondateurs de l'organisme La Grande Table, pour leur part, avaient surnommé l'homme de 70 ans 'notre philosophe' parce qu'il aimait bien, en pleine séance du conseil d'administration, lancer des phrases de poètes ou de penseurs pour faire réfléchir l'assemblée.

«À l'époque, c'est Bruno (l'abbé Dandenaault) qui nous avait mis au défi d'ouvrir La Grande Table avant un an. Il ne voulait pas s'arrêter au bla-bla et aux bonnes intentions, il voulait faire bouger les choses lorsqu'il sentait des besoins urgents», relate, bouleversée, Ginette Noël, qui a été la présidente-fondatrice de l'organisme.

M. Dandenaault a ainsi siégé au conseil d'administration de l'organisme pendant plusieurs années, jusqu'à la fin de 1997. Cet homme aux multiples facettes s'est souvent oublié pour aider les autres, il agissait comme un pilier.

C'est en temps que professeur, alors que l'abbé Dandenaault était étudiant au Séminaire de Sherbrooke, que l'abbé Desève Cormier l'a quant à lui rencontré et depuis, leurs chemins se sont régulièrement croisés.

Quêteux perpétuel

«C'était un quêteux perpétuel. Il venait nous voir en déposant une dizaine de billets sur notre bureau, qu'il nous demandait de vendre pour le brunch de Moisson-Estrie. Il était très actif, avec un grand esprit de pauvreté que les gens appréciaient», relate quant à lui l'abbé Cormier.

Toute forme de misère humaine, particulièrement celle devant laquelle les gens ferment davantage les yeux, le touchait. «Il a travaillé dans le domaine social de façon extraordinaire», lance l'abbé Cormier en rappelant une époque où l'abbé Dandenaault avait loué l'hôtel King Georges pour y installer de jeunes personnes démunies.

«Il aura tout donné jusqu'au bout»

Sherbrooke

Bruno Dandenaault était un homme donné et libre. Il vivait très modestement, mais il se sentait très à l'aise avec tout le monde, les nantis comme les pauvres. Il aura été le défenseur des petits, et il aura tout donné jusqu'au bout.

Celui qui parle ainsi, c'est le vicaire général du diocèse de Sherbrooke, Mgr Raymond Jodoin, qui s'exprime au nom de l'archevêché. Pour cause: Mgr Jodoin connaissait Bruno Dandenaault depuis le Séminaire Saint-Charles. Tous deux ont usé les bancs d'école ensemble.

«Nous avons été ordonnés prêtres ensemble, nous avons commencé notre ministère ensemble... et nous avons fait les 400 coups ensemble», rapporte Mgr Jodoin.

Né à Sutton le 23 janvier 1929, dixième enfant d'une famille de treize, Bruno Dandenaault est entré au Séminaire de Sherbrooke en 1945. Il en ressortait onze ans plus tard, lors de son ordination, le 26 mai 1956.

«Même s'il n'était pas originaire de Sherbrooke, l'abbé Dandenaault avait ses racines ici, comme prêtre du diocèse de Sherbrooke. À part quelques années comme curé à Sainte-Praxède, près de Disraeli, il est toujours resté ici.»

L'abbé Dandenaault a d'abord été aumônier de l'École supérieure de Sherbrooke, de 1957 à 1963. Après trois ans à Sainte-Praxède, il revient étudier à l'Université de Sherbrooke, de 1967 à 1970. Dès 1971, il entre comme aumônier de la Prison de Sherbrooke, poste qu'il occupera une vingtaine d'années.

Provoquer pour faire réfléchir

Mgr Jodoin considère, comme plusieurs, que la prison Talbot est l'oeuvre de l'abbé Dandenaault, étant donné toute l'énergie que le défunt a mise pour que ce projet se concrétise. Président-fondateur du Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke, l'abbé Dandenaault a aussi présidé l'Association des maisons de transition du Québec. Ces engagements lui ont valu un hommage



Le vicaire général du diocèse de Sherbrooke, Mgr Raymond Jodoin.

de la part du Solliciteur général du Canada en 1987.

En parallèle, l'abbé Dandenaault a donné temps et énergie à La Cordée, qui oeuvre à la réinsertion sociale des gens atteints de maladie mentale, au Service d'accueil des réfugiés, à Moisson-Estrie, à la Grande Table, à la station Radio-Soleil ainsi qu'au défunt Dépannage 140, pour les jeunes dans le besoin. Il a même adopté deux enfants d'origine vietnamienne.

«Il n'aimait pas beaucoup les honneurs. En fait, il n'aimait pas qu'on s'intéresse trop à lui. Il ne voulait pas que l'on parle de ses problèmes cardiaques. Pour lui, ce n'était pas important. Aujourd'hui, probablement qu'il nous demanderait de ne pas trop faire de cas de son départ.

«Vous savez qu'il n'était pas toujours politiquement correct. On peut même dire qu'il avait un côté provocateur. Mais ce n'était pas pour créer une controverse. Il avait plutôt le souci de faire réfléchir les gens, pour qu'ils reviennent aux valeurs fondamentales.»

L'abbé Dandenaault aurait eu 71 ans dans onze jours. «Je me rappelle toujours son anniversaire, parce que le 23 janvier est aussi la fête de mon saint patron, saint Raymond de Penafort», évoque Mgr Jodoin.

La patinoire du Domaine Howard n'était pas ouverte durant la période des Fêtes

Une conseillère déplore le piètre service

Sherbrooke

La conseillère du district du Vieux-Nord, Chantal L'Espérance, considère que la Ville a manqué à ses responsabilités en négligeant d'ouvrir la patinoire du Domaine Howard durant la période des Fêtes. Mme L'Espérance a réclamé un meilleur service pour ce qu'elle considère comme l'un des attraits touristiques de Sherbrooke.

«C'est dommage qu'entre Noël et le Jour de l'an nos employés n'aient pas porté la même attention à la patinoire du Domaine Howard qu'aux autres patinoires qui étaient toutes ouvertes.

L'étang du Domaine Howard séduit les touristes et est situé dans l'un des plus beaux coins de la Ville. Il faudrait veiller dans l'avenir à la rendre accessible durant le congé des Fêtes», a fait valoir Mme L'Espérance.

Récriminations d'usagers

La conseillère a également rapporté les récriminations d'usagers qui se plaignent de l'absence de toilettes et d'un téléphone public.

«Ce n'est pas pratique de commencer à chercher une toilette avec de jeunes enfants. Je souhaite que la Ville puisse répondre à ce besoin», de dire la représentante du Vieux-Nord.

«Je voudrais appuyer les démarches de Mme L'Espérance en faveur d'un meilleur service sur l'étang du Domaine Howard», a renchéri un citoyen de la rue Wood, Richard Duval, durant la période ouverte au public qui clôture les assemblées du conseil municipal.



Photo La Tribune, archives

La conseillère du district du Vieux-Nord, Chantal L'Espérance (en mortaise), aurait bien aimé que la patinoire du Domaine Howard emprunte ce visage souriant et achalandé, emprunté à l'an passé, durant la dernière période des Fêtes. Mais la patinoire n'était pas ouverte, et Mme L'Espérance considère que la Ville a manqué à ses responsabilités.

MESDAMES! MESDAMES!
en janvier
ATLANTIS - ROCK FOREST
 vous reçoit à seulement
19⁹⁵\$ /MOIS (ABONN. AN) + tx **TOUT INCLUS**

- GYM (progr. inclus)
- CARDIO
- WORKOUT À VOLONTÉ
- 100 MIN. DE BRONZAGE
- 3 MOIS DE GEL POSSIBLE

ESSAI GRATUIT

INVITEZ VOTRE CONJOINT AU MÊME TARIF

HALTE-GARDERIE SUR PLACE

ATLANTIS
 4300, boul. Bourque, Rock Forest
 Face à Brault et Martineau
565-0333

12658

Nouvelle session de spinning débutant le 10 janvier 2000.

Formation professionnelle en
massothérapie
 Cours débutant en janvier 2000

Ateliers d'initiation (Préalable à la formation)
 • Californien **15-16 janv.**
 • Amma **4-5 mars**

Formation de base
 • Californien **29-30 janv.**
 • Amma **25-26 mars**

Formation complémentaire
 • Drainage lymphatique **avril**
 • Massage Amma sur chaise **31 mars-1-2 avril**

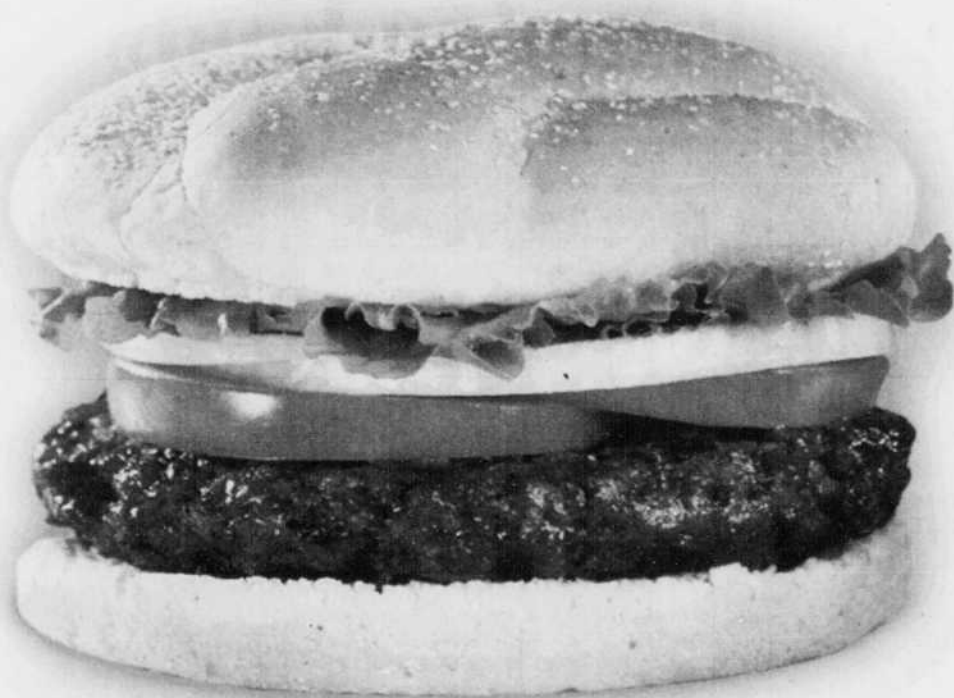
INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS
 • Places limitées.

CENTRE ORCHIDÉE
 Gaétane Gagnon
 Membres A.E.M.O.F.O.M.A.N.N.
 Formation professionnelle en massothérapie

NOUVELLE ADRESSE
 2120, ch. Galvin, Fleurimont, 822-4262

12467

TROUVEZ LA DIFFÉRENCE!



LE DEUXIÈME EST À

5¢



2680, King Ouest • Tél.: (819) 566-2075

À l'achat d'un hamburger au prix régulier, obtenez le 2e pour seulement 5¢. Offre valable pour un temps limité dans les restaurants participants. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion en vigueur. Certaines restrictions s'appliquent.

10031

www.nickelsrestaurants.com

Il a neigé des contraventions en décembre

□ Le SPRS a émis quatre fois plus de billets pour stationnement prohibé par rapport à la même période l'an dernier

Sherbrooke

Les statistiques compilées par la Cour municipale de Sherbrooke pour le mois de décembre confirment un resserrement de la surveillance policière et plus particulièrement une avalanche de contraventions pour stationnement prohibé.

Le nombre de contraventions émises par les agents du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS) le mois dernier est en hausse de 18 pour cent par rapport au mois correspondant en 1998 mais l'augmentation est de 78 pour cent si l'on considère seulement la période du 15 au 31 décembre.

Les policiers ont été particulièrement sans pitié pour les automobilistes qui n'ont pas respecté l'interdiction de stationner dans les rues la nuit. Du 15 au 31 décembre, 717 constats ont été émis pour ce type d'infraction contre 175 au cours de la période correspondante en 1998, soit une augmentation de 309 pour cent.

Un blitz de contraventions a eu lieu quelques jours avant les Fêtes, moment qui correspondrait avec des directives insistantes des officiers du SPRS pour l'émission de billets, selon les témoignages fournis par des policiers.

Le directeur Michel Carpentier réitère que ces résultats ne sont aucu-

ment liés aux opérations déficitaires du service.

«Ne cherchez pas à établir de liens entre la hausse des contraventions et la situation financière du SPRS, il n'y en a pas. Les policiers ont suivi la consigne de relever les infractions dont ils sont témoins. C'est ce que nous leur demandons et c'est ce qu'ils ont fait. Les règlements sur les stationnements prohibés la nuit sont applicables au même titre que tous les autres», a commenté le directeur Carpentier.

Paradoxalement, les 2456 billets émis au mois de décembre 1999 rapporteront seulement 175 000 \$ en amendes dans les coffres des municipalités membres de la Régie de police comparativement aux 193 000 \$ perçus avec les 2068 contraventions signifiées en décembre 1998.

Cet écart s'explique par le fait que les billets pour les stationnements prohibés rapportent moins que les infractions au Code de la route.

Bien que l'année financière de la Régie de police se soit terminée le 31 décembre, il faudra attendre la fin du mois de février pour connaître le bilan des 12 derniers mois d'opération, aux dires du trésorier François Poulette. Au moment de présenter le budget 2000 en novembre, les administrateurs de la Régie anticipaient un déficit de 250 000 \$.

STATISTIQUES COMPARATIVES DES BILLETS DE CONTRAVENTION (source: Cour Municipale de Sherbrooke)

TOTAL DES CONTRAVENTIONS	
Décembre 1999	2456
Décembre 1998	2068
Variation 1999 vs 1998	+18%
TOTAL DES BILLETS POUR LA PÉRIODE DU 15 AU 31 DÉCEMBRE	
1999	1340
1998	751
1999 vs 1998	+78%
SECTEUR AVEC LA PLUS FORTE CROISSANCE DU 15 AU 31 DÉCEMBRE (Les infractions aux règlements de stationnement)	
1999	717
1998	175
1999 vs 1998	+309%
TOTAL DES REVENUS DU MOIS DE DÉCEMBRE	
1999	175 129 \$
1998	193 515 \$

Ce tableau met en évidence que pour un nombre de billets de contravention supérieur en décembre 1999 par rapport à décembre 1998, le total des revenus du SPRS est moindre. Cela s'explique par le fait que le secteur qui connaît la plus forte croissance sont les infractions aux règlements de stationnement, un secteur moins «payant» que les infractions au Code de la route...

«Notre mandat n'est pas d'interpréter les conditions météorologiques...»

Sherbrooke

Était-il justifié d'émettre au-delà de 700 billets d'infraction pour du stationnement prohibé, principalement la nuit, alors que décembre 1999 a été un mois doux avec des chutes de neige anormalement espacées?



Le directeur du Service de police de la région sherbrookoise, Michel Carpentier

sibles lors des opérations radar. Un maire m'a donné copie de lettres qu'il a reçues de citoyens de sa municipalité qui disent avoir été piégés par des policiers cachés», précise le directeur Carpentier.

Le président de la Régie de police de la région sherbrookoise, Bernard Tanguay, réagit plutôt mal à la sortie publique de sa collègue du conseil municipal de Sherbrooke.

«C'est quoi cette histoire d'élus municipaux qui s'improvisent spécialistes des opérations policières? La Régie a un comité de service à la communauté dont les membres sont heureux d'entendre les doléances des citoyens. Par contre, ce n'est pas aux décideurs politiques d'affecter des policiers à telle heure et à tel endroit par rapport à tel autre. Nous avons des responsabilités essentiellement administratives et non pas des mandats opérationnels», considère M. Tanguay.

«Les citoyens autant que les élus nous envoient souvent des messages opposés. On nous parle de fermeté en même temps que de tolérance. On nous demande de surprendre en même temps qu'on trouve ces mesures abusives et exagérées. Ce n'est pas facile de satisfaire tout le monde», constate Michel Carpentier, qui dit vouloir instaurer un modèle de surveillance plus uniforme.

«Personne n'accepterait que les policiers aient la pleine latitude de décider quel règlement est appliqué et quel autre ne l'est pas», ajoute le directeur du SPRS.

Un total de 717 contraventions pour stationnement prohibé durant 15 jours en décembre contre 175 pour la période équivalente l'année précédente, est-ce dire que la direction du SPRS a longtemps toléré des policiers improductifs?

«Je ne dirais pas que les patrouilleurs ne faisaient pas leur travail. Par contre, si vous me demandez s'il y a une amélioration depuis quelques mois, sans hésiter je réponds oui», soutient M. Carpentier.



Le président de la Régie de police de la région sherbrookoise, Bernard Tanguay

«Notre mandat n'est pas d'interpréter les conditions météorologiques mais d'appliquer des règlements votés par des élus», commente le directeur du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS), Michel Carpentier.

La réponse paraît sèche. Elle est dans le ton des directives politiques qui ont été rappelées encore tout récemment à l'équipe de direction du SPRS.

«Le directeur général d'une ville membre de la Régie nous a envoyé une lettre avant les Fêtes pour nous préciser qu'il n'était pas du ressort des policiers d'apprécier la teneur des règlements municipaux mais que son devoir était de les appliquer», rapporte M. Carpentier, sans vouloir dévoiler l'auteur de cette missive administrative.

Les propos tenus dans notre édition d'hier par la présidente du Comité des services à la population de la Ville de Sherbrooke, Huguette Roy, viennent également en contradiction avec les échos d'un maire de la banlieue.

«Mme Roy reproche à nos policiers de manquer de subtilité, d'être trop vi-

LAS VEGAS

Départ : le 23 avril 2000
5 jours/4 nuits

999\$ occ. double

Accompagnatrice
Lise Testulat

Renseignements : (819) 564-6967

Voyages Transatlantiques
(Permis du Québec)

1 888 375-1747

COLLÈGE DE L'ESTRIE



«Je termine ma formation en réseautique au Collège de l'Estrie. Déjà avec mes certifications Microsoft, mes chances d'emploi sont excellentes.»

Jean Ledoux, 31 ans,
diplômé universitaire

TECHNIQUES DE MICRO-INFORMATIQUE LEA.3B

incluant la formation A+ et MCP

INSTALLATION ET GESTION DE RÉSEAUX ELJ.OX

incluant la formation MCSE et Internet

PROGRAMMEUR-ANALYSTE 903.64

incluant la formation Microsoft MCSD

PERFECTIONNEMENT EN BUREAUTIQUE LCE.09

incluant la formation MOUS Office 2000

Microsoft
Authorized Academic
Training Program

• Attestation d'études collégiales
• Aide financière disponible
• Deux mois d'essai

DÉBUT DES COURS:
10 janvier 2000

COLLÈGE DE L'ESTRIE

AFFILIÉ AU COLLÈGE MULTIMEDIA

(819) 346-5000

1-888-346-5530

37, Wellington Nord,
Sherbrooke, J1H 5A9

Visitez notre site Internet :
www.collegeestrie.com

12548

Liquidation

MÉGAVENTE

DE 50% À 70%

TOUT EST RÉDUIT

RCADÉ
Paris
Mode au féminin

CENTRE COMMERCIAL
Les Tourelles

(819) 346-5003

Centre commercial Les Tourelles

VOTRE RÉOLUTION DE L'AN 2000

CONCERNE

LA SANTÉ ?

Souffrez-vous

d'une douleur physique récente ou chronique qui vous paraît inexplicable?



C'est avec plaisir que
Manon Lacroix
annonce l'ouverture de sa
clinique privée.

Physiothérapeute et ostéopathe,
Manon Lacroix cherche à identifier
le point de départ souvent lointain
de toute une séquence de blocages
qui cause le problème.

Pour un rendez-vous rapide, appelez

MANON LACROIX
Physiothérapeute, M.O.P.Q.
Ostéopathe, M.R.O.Q.

Tél. : (819) 823-6567 • téléc. : (819) 823-9827

Grâce
à la
méthode



BIOLOGNE



THERÈSE
LASSELLE,
N.D.

L'EMBOINTE
ET LES RÉOLUTIONS
DU NOUVEAU AN

Avez-vous pris la résolution de
maigrir (enfin) en 2000 ou êtes-vous
simplement découragé(e) après avoir
maintes fois essayé dans le passé sans
succès?

Si vous avez perdu confiance dans
les régimes amaigrissants, si vous avez
déjà perdu du poids et l'avez repris par
la suite, si vous n'avez pas réussi à
maigrir malgré un effort sérieux, ne
vous culpabilisez pas. C'est avant tout
que la méthode n'était pas la bonne
pour vous. Si vous en êtes à votre
première expérience en
amaigrissement, tant mieux.

AVANT TOUT,
RÉTABLIR
LE MÉTABOLISME

La totalité des régimes
amaigrissants ont comme effet de
ralentir le métabolisme alors que pour
rétablir son poids et pouvoir le
stabiliser par la suite, il faut que le
métabolisme soit accéléré! Voilà
pourquoi les diètes ou l'on réduit les
quantités ou le nombre de calories de
la nourriture donnent de si piètres
résultats.

Les programmes Biologie sont
basés sur des principes tout à fait
différents. Un examen approfondi nous
permet de déterminer le choix des
aliments qui convient le mieux à
chaque personne et de pouvoir
recommander des repas complets et
équilibrés. Un fait est certain : pour
rétablir son poids d'une façon
définitive, il faut que le corps se sente
bien nourri.

ÊTRE SÉRIEUX(SE)
DANS SA DÉMARCHE

Même si les programmes Biologie
permettent des repas complets où l'on
n'a pas à se soucier des quantités ou
des calories, ils comportent cependant
certaines exigences. Ils s'adressent
donc à ceux et à celles qui désirent se
prendre en main et acceptent de
changer certaines de leurs habitudes. Il
faut donc avoir, au départ, de bonnes
raisons de vouloir maigrir. Il faut
ensuite un minimum de discipline et de
persévérance. Cependant, l'étape la
plus difficile à franchir pour certaines
personnes est de décrocher le
téléphone pour prendre rendez-vous.

Des milliers de gens l'ont fait avant
vous. Ils ont utilisé nos programmes en
1999 et sont maintenant heureux
d'avoir pu manger normalement durant
le temps des fêtes sans reprendre du
poids. Pourquoi pas vous?

Visitez notre site Web
www.biologie.ca
Courriel : biologie@biologie.ca

Centre Nutrition Santé



BIOLOGNE
4505, boul. Bourque
Rock Forest
Tél. : 821-3646

Première consultation
GRATUITE

11610

loto-québec résultats

PANEO
Tirage du 00-01-11
7 13 15 17 18
20 23 28 29 32
35 40 42 47 52
58 59 61 67 69

Quintissime
Tirage du 00-01-11
3 4
525 9197

Extra
Tirage du 00-01-11
NUMÉRO: 081252

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent
au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste
et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

ÉDITORIAL

Le droit de contester



Jacques PRONOVOST

Le gouvernement Bouchard avait dû voter cette loi controversée à la suite de la décision de la Cour supérieure du Québec de déclarer «illégaux, ultra vires, nuls et sans effet» les décrets gouvernementaux autorisant Hydro-Québec à agir précipitamment avec la construction de la ligne Hertel-Des Cantons, dans une situation de panique généralisée au gouvernement, lors de la crise du verglas de janvier 1998.

Il est du droit des citoyens du Val Saint-François de contester ainsi la loi devant les tribunaux. Comme ils avaient plein droit de contester les méthodes utilisées par le gouvernement, et par la suite par Hydro-Québec, pour imposer cette ligne hydro-électrique.

Tout ce dossier est entaché d'atteintes aux droits fondamentaux des citoyens dans notre système démocratique. C'est cette primauté du droit qui a fait défaut à la base et qui continue à pourrir tout le dossier. Nous n'allons pas remettre en question le droit de la Coalition d'exercer ses recours à fond.

Si on n'avait pas bâillonné ainsi les citoyens au début du processus, nous n'en serions pas rendus là. Il n'est que juste maintenant qu'on les écoute et qu'on les aide à faire respecter leurs droits, qui sont les nôtres collectivement.

Cela ne veut pas dire que les droits individuels doivent avoir la primauté sur les droits collectifs, sur la nécessité de sécuriser toute une population, sur le développement du territoire. La ligne et ses pylônes sont peut-être essentiels pour protéger les populations de la grande région montréalaise dans l'avenir. Il fallait que cela soit d'abord clarifié; ce qui n'a pas été le cas. Il aurait aussi fallu que les travaux se fassent dans le respect des gens et de leurs droits bien légitimes; ce qui a aussi été balayé du revers de la main.

Mais il ne fallait pas non plus que la contestation des citoyens, après le fait accompli, puisse permettre de démanteler trop rapidement ce qui avait été fait. Par respect des droits cette fois de la population et de la protection des investissements énormes que cela avait demandé. Le gouvernement a peut-être agi dans l'illégalité une nouvelle fois en votant cette loi, il l'aurait fait sciemment pour protéger la valeur des biens collectifs. On ne lui tiendra pas rigueur d'avoir probablement poussé l'audace à jouer sur la clôture, en empiétant encore sûrement sur le terrain du voisin. C'était la suite logique d'une première action illégale, le cul-de-sac, un coup de force qui en suit inévitablement un autre porté par erreur. Tout cela jus-

qu'à ce que les choses se calment un peu et qu'on puisse y voir clair.

Les tribunaux sont là pour cela. Viendra ensuite une nécessaire réflexion collective sur la nécessité de ces équipements et la reprise du processus de consultation si cela s'impose. C'est le prix à payer pour qu'une vraie démocratie existe en tout temps, même après une période de crise qui oblige parfois à des décisions extrémistes. Rappelons nous la loi des mesures de guerre de 1970.

La Coalition peut gagner des batailles, il n'est pas dit qu'elle gagnera la guerre. Même si elle parvenait à jeter les pylônes par terre, le gouvernement n'aurait peut-être d'autre choix que de les imposer d'une autre façon, plus démocratiquement acceptable. Avant donc que les tribunaux n'ordonnent sa démolition pour vices de procédure, avant que nous ne brûlions tous ces millions, il faut trouver le moyen de faire toute la lumière sur la véritable nécessité de cette ligne, sur la pertinence qu'elle passe à cet endroit, sur l'obligation morale de sécuriser des millions de Québécois par la construction d'une telle infrastructure. Recommencer, donc, les processus sans recommencer à zéro, c'est-à-dire travailler de concert pour épargner les investissements déjà faits s'ils s'avéraient essentiels en bout de course.

Ce dossier exige un consensus social bien plus que des décisions juridiques et une guerre perpétuelle qui sape l'argent et les énergies de tous.

LETTRE OUVERTE

De l'effronterie!

Réponse à la lettre ouverte du 04 janvier 2000 de M. Jean Côté de Dartmouth, Nouvelle-Écosse

Ce n'est pas le nationalisme qui est inquiétant mais l'effronterie grandissante parmi une population mondiale toute aussi croissante.

Il est indéniable que le fait que vous ayez été l'objet d'un geste aussi vulgaire qu'un signe du majeur n'est pas excusable; cependant ledit geste est malheureusement associé à plusieurs sautes qui n'ont rien à voir avec le nationalisme.

J'ose croire qu'en affirmant que le geste ait été posé par un citoyen de Sherbrooke, vous savez de quoi vous parlez. Je ne peux pas croire que vous l'avez remarqué à sa plaque d'immatriculation, à défaut de froisser mon nationalisme sherbrookoïse.

Que penser après tout cela du per-

sonnel d'une station de l'Île-du-Prince-Édouard qui a refusé de nous servir de l'essence en raison de notre origine québécoise. Eux aussi avaient remarqué la plaque d'immatriculation sur notre voiture... et nous n'avions même pas la défaite de leur faire part que nous étions natifs de leur ville!

Si je m'arrêtais à toutes les effronteries des citoyens de la terre, dont celle très inquiétante de se servir de cette belle et généreuse planète bleue comme d'une poubelle, ce n'est pas seulement à la population québécoise que je demanderais de vivre en harmonie avec le reste de l'univers.

Puisse mon commentaire non malicieux, en ce début de millénaire, n'être considéré que comme une piste de réflexion.

Francinn Doyon
Sherbrooke



Le visage de la force

Il y a deux semaines, dans le cadre des activités des Chevaliers, j'ai assisté à la soirée des fêtes pour les résidents de la canne d'or de Wotton. Cette soirée se déroule avec la collaboration des bénéficiaires de l'endroit, des propriétaires, du personnel et des musiciens. On voit parfois des gens exécuter des tours de force qui nous épatent.

Ce soir-là, je crois que j'ai vu le vrai visage de la force en regardant ces gens chanter et danser, ces gens qui ont eu des vies incroyables de labeur, ces gens qui ont eu le souci du bonheur des autres bien avant le leur.

Ce soir-là, j'ai réalisé aussi que les vrais bénéficiaires d'une telle rencontre sont peut-être plus ceux qui collaborent à la soirée que les personnes visées par cette soirée. J'ai gribouillé pour chacune de ces personnes et pour les aînés dont c'est l'année qui leur est dédiée, ces quelques mots:

«Un fils et un père ont marché dans la forêt. Le fils a vu un grand arbre endommagé en plusieurs endroits. Le père a vu l'arbre dans sa plénitude,

il a vu le gel, la chute d'un arbre, le vent, le verglas. Pour lui, cet arbre conserve toute sa beauté, sa noblesse.

Le fils a vu une souche. Le père a vu l'arbre qui a donné cette souche. Il sait que cet arbre-là a été tout ce qu'il pouvait être, c'est-à-dire un arbre. Il a été alors leur abri, partie indispensable de toute vie, sa fibre même sert à porter le réconfort, les mots du coeur.

Avant de partir, cet arbre-là a rendu à la forêt d'autres arbres pour le remplacer. Cette souche est un témoignage sans prix pour le père.

Le fils a vu un jeune arbre qui a pris racine près d'une autre souche. Le père sait que cette souche a la connaissance de la vie.

La souche, elle, sait que pour le petit arbre elle est une souche mais elle sait aussi que lorsqu'il aura grandi, il va réaliser que c'est d'elle qu'il tient sa substance même et qu'elle lui a donné toute la sienne pour son plein épanouissement.»

André Pilon

GALLUP

Toujours le PLC

Décidément, s'il devait y avoir élection fédérale ces jours-ci, les libéraux fédéraux demeuraient au pouvoir. C'est du moins ce que révèle un récent sondage Gallup après avoir interrogé les Canadiens et Canadiennes sur leurs intentions de vote. 57% des personnes sondées affirment ainsi accorder leur confiance aux troupes de Jean Chrétien, une hausse de trois points de pourcentage par rapport au mois précédent.

Par ailleurs, l'appui donné aux progressistes-conservateurs est passé de 20% à 13% en l'espace d'un mois, alors que les réformistes obtenaient 11% par rapport à 9% dans le sondage précédent. Le NPD (10%) et le Bloc Québécois (7% des Canadiens et

31% des Québécois) sont demeurés stables.

Notons que le soutien aux libéraux fédéraux a augmenté dans toutes les régions du Canada à l'exception des Prairies où le résultat a atteint deux pour cent de moins. En Ontario, l'appui aux libéraux est passé de 54% à 63%. Dans les provinces de l'Atlantique, de 53% à 56%. Au Québec, de 58% à 59% et en Colombie Britannique, de 52% à 58% ce mois-ci.

Ces présents résultats ont été obtenus auprès de 1007 répondants de 18 ans et plus entre les 8 et 15 décembre 1999. Rappelons qu'un échantillon de cette taille génère habituellement une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

TRIBUNE LIBRE

Un projet de société à poursuivre

Secours-Amitié Estrie s'adresse aux hommes et aux femmes désirant apporter leur contribution pour embellir le monde. Par le biais du témoignage d'une infirmière à la retraite, nous ouvrons une fenêtre sur ce bénévolat.

«Je me suis décidée à poser ma candidature à Secours-Amitié lors d'une série de reportages dans La Tribune l'hiver dernier. On y faisait état du nombre effarant de suicides en Estrie et du peu de ressources aussi bien bénévoles que professionnelles pour venir en aide aux personnes en détresse. En tant qu'infirmière retraitée, je me suis sentie interpellée. Je me suis dit que j'avais la formation nécessaire pour faire de l'écoute convenablement (du moins, je l'espère) et que j'avais aimé le temps. Alors, j'ai téléphoné pour donner mon nom et je ne le regrette pas!

L'expérience d'écouter au téléphone m'a permis de me centrer uniquement sur le contact auditif. J'étais habituée au contact visuel et au début, j'avais peur de ne pas être capable de

bien écouter et comprendre si je ne voyais pas la personne. J'ai appris à mieux écouter autant mes proches que les appelants. J'apprécie particulièrement avoir le temps nécessaire pour laisser parler les appelants, ce qui n'était pas toujours le cas lorsque je travaillais comme infirmière, c'est beaucoup plus satisfaisant.

Je dois avouer que je trouve l'engagement de quatre heures/semaine exigeant. Pas à cause du nombre d'heures mais parce que je n'ai plus d'horaires fixes depuis que je suis à la retraite. On a beau dire, on est très occupé à la retraite! On est surtout très sollicité. «Toi tu as le temps, du devrais faire ceci, ou aller là». C'est difficile de dire qu'on ne peut pas, mais sans dire pourquoi. Les gens ne me connaissent pas comme une cachottière, alors parfois, je vois des points d'interrogation dans leurs yeux; mais je m'en accommode. C'est au niveau de l'agenda que je trouve le quatre heures/semaine exigeant, mais pas pour l'écoute elle-même. Les quatre heures sont toujours très vite passées et on a vraiment le sentiment d'être

utile. Je voudrais dire que la régularité des périodes d'écoute est très importante pour moi. Il m'est arrivé de sauter une semaine pour une raison majeure et on dirait que la motivation baisse... c'est comme le retour au travail après les vacances. Autre chose: à la formation, on nous avait averti qu'il y a beaucoup d'appelants réguliers. On nous avait dit qu'on peut parfois avoir l'impression d'être inutile. Ce n'est pas mon expérience, sauf pour de rares exceptions. Je me rends compte que certaines personnes sont tellement seules qu'elles n'ont personne d'autre à qui parler. Même si elles ne nous font pas de révélations fracassantes, c'est très aidant pour elles d'avoir une oreille «bienveillante» et je suis sûre que cette simple écoute prévient bien des pensées et des gestes de désespoir.»

Je vous invite à contacter un responsable de l'organisme pour plus d'informations: 823-5400.

Michel Turcotte
Secours-Amitié

Laisser vivre ou laisser mourir?

Je désire faire suite à l'article en date du 24 décembre concernant M. Jean-Marc Bergeron au sujet de son projet de défense des fumeurs.

Sauf le respect que je vous dois, M. Bergeron, je crois avoir le droit de vous dire que l'article du 24 décembre concernant votre projet de vous porter à la défense des fumeurs, ne m'a pas du tout plu. «Les fumeurs ne sont pas des criminels», dites-vous! Votre argument serait peut-être à discuter. Aussi est-ce «laisser vivre» le monde lorsque vous lui faites respirer cette fumée composée de goudron, de nicotine, d'arsenic qui est toxique si vous l'ignorez, et de beaucoup d'autres que je n'énumère pas, aussi nocifs pour la santé: des drogues, quoi!

(...)Monsieur, aimez-vous cela payer des impôts? Combien d'argent va pour soigner ces gens atteints de cancer des poumons dû surtout d'après les statistiques, au tabagisme, sans oublier les souffrances qu'ils subissent et les deuils des familles qui s'ensuivent. Cet argent ne pourrait-il pas au moins être attribué pour aider les démunis ou autres bonnes causes?

Rendu dans la cinquantaine, pourrions-nous avoir acquis assez de sagesse pour voir tous les aspects du «laisser vivre»?

Connaissant le contenu du tabac d'aujourd'hui, si plus d'adultes avaient la volonté d'arrêter de fumer en fai-

sant l'effort d'utiliser les nombreux moyens qui leur sont offerts pour y arriver, les jeunes, nos jeunes, à qui l'on reproche de fumer si tôt, se donneraient sûrement moins à cette drogue.

(...)Je profite de l'occasion pour féliciter M. Demers, propriétaire du restaurant Horace, d'avoir prévenu ce qui s'en venait, à savoir: doter son établissement d'un local fermé pour les fumeurs. Félicitations aussi aux autres restaurateurs et commerces qui se rallient à la loi du gouvernement qui, elle, se préoccupe de la santé des citoyens.

Hélène Lacasse
Ascot

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Editorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

L'argent et les CLSC ouverts plus tard ne changent rien au manque de personnel

Lia LEVESQUE

Montréal (PC)

Prolonger les heures d'ouverture des CLSC et injecter davantage d'argent dans les urgences d'hôpitaux pourraient apaiser la crise actuelle, mais auraient ses limites. L'argent ne pourrait pas toujours combler le manque de personnel.

L'information voulant que le ministère de la Santé et des Services sociaux soit prêt à engager davantage d'argent en vue de désengorger les urgences d'hôpitaux a suscité divers commentaires chez les intervenants de la santé, joints hier au téléphone.

Le plan de gestion de la période de pointe de l'hiver, annoncé le 8 novembre dernier par la ministre de la Santé Pauline Marois, prévoyait 24,6 millions \$ pour permettre, par exemple, d'ouvrir temporairement 650 lits de courte durée et 400 places d'hébergement. L'ouverture des services de laboratoire, radiologie et autres services diagnostiques devait être prolongée de 25 000 heures supplémentaires. S'ajoutait à ces mesures une campagne de vaccination.

Accélérer les mesures

À l'Association des CLSC (centres locaux de services communautaires) et CHSLD (centres d'hébergement et de soins de longue durée), la directrice générale adjointe Lucile Rocheleau a pris soin de préciser que les mesures évoquées ne constituent «pas un nouveau plan» ni un plan B, mais simplement une accélération possible du plan prévu. Ce plan prévoyait déjà des mesures à court, moyen et long termes, rappelle Mme Rocheleau.

Pour contribuer à désengorger ces urgences, on parle aujourd'hui d'ajouter de l'argent, de prolonger les heures d'ouverture des CLSC et des cliniques privées; de mieux coordonner sur une base régionale ces établissements qui ouvriraient leurs portes durant les vacances.

Mme Rocheleau pense que davantage d'argent dans les urgences pourrait soulager plusieurs maux, mais ne réglerait pas tous les problèmes. Par exemple, elle fait valoir que les CLSC ont déjà peine à recruter des médecins, certains étant réticents à y travailler.

L'accès des CLSC à ce qu'on appelle les plateaux techniques — les services de radiographie, par exemple — doit aussi être facilité, argue-t-elle, car même si un médecin de CLSC reçoit une personne grippée et ayant des problèmes respiratoires chroniques, s'il ne peut confirmer ses doutes par une radiographie sur place, il ne pourra faire autrement que de diriger cette personne vers l'urgence de l'hôpital.

Les CLSC sont prêts à s'associer avec les cliniques privées, affirme Mme Rocheleau, pour mieux coordonner leurs activités. Mais il faudra aussi mieux planifier la pratique médicale.

Le manque de médecins

De son côté, le Dr Renald Dutil, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, fait valoir un autre problème: le manque de médecins qui s'occupent des personnes hospitalisées, non pas dans les urgences, mais sur les étages.

Un autre doute le laisse songeur: «Il y a des infirmières sur appel, mais est-ce qu'elles sont toutes appelées? Je pose la question.»

Le Dr Dutil croit qu'il faut investir tant en aval qu'en amont de l'urgence: dans les soins à domicile, dans les centres d'hébergement et pour raccourcir les délais de traitement, qui font que des cas se compliquent et aboutissent à l'urgence. Le Dr Dutil souligne aussi que plusieurs centres d'hébergement sont mal équipés pour soigner des cas plus lourds.

Le Dr Dutil croit que prolonger les heures d'ouverture des cliniques privées et CLSC aiderait, mais de façon limitée. Cela dégagerait les urgences d'hôpitaux des cas d'urgences mineures, comme les amygdalites, mais ne diminuerait pas le nombre de patients qui attendent sur civière, gardés sous observation ou en attente qu'un lit se libère sur les étages, fait valoir le président de la FMOQ.

La salle d'urgence de l'Hôpital Ste-Croix déborde de partout

□ Bondée à près de 300 pour cent de sa capacité hier matin

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

L'Hôpital Sainte-Croix a vécu, hier, une de ses pires journées depuis plusieurs années.

C'est du moins l'avis du directeur général de l'établissement, Pierre Levasseur, qui se dit maintenant soumis aux scénarios les plus pessimistes pour gérer l'engorgement.

Hier matin, 41 patients étaient hospitalisés sur civière sur une possibilité de 14, soit près de 300 pour cent de la capacité.

«Nous avons reçu des cas très lourds pendant la nuit, des patients avec des problèmes cardiaques et pulmonaires sévères. À 9 h 30, le personnel était à la recherche de civières. Si ça vient qu'à s'accroître encore, nous devons en emprunter du CLSC et du Centre Frédéric-George-Hériot», explique Pierre Levasseur.

«Nous sommes rendus aux pires scénarios.

L'unité d'observation et l'unité de débordement sont pleines. Nous envisageons d'installer des civières au département d'endoscopie et de médecine de jour ce qui aura pour effet de ralentir le rythme de ces services», poursuit-il.

Le partenariat

À Drummondville, il s'avère qu'une partie du problème peut être solutionnée par des partenariats entre les établissements de santé.

«Nous réussissons à gérer ce trop-plein avec l'aide de partenaires. Notre collaboration avec le CLSC permet de libérer plus rapidement les patients hospitalisés. Ils retournent à la maison en étant assurés qu'une infirmière fera le suivi. Heureusement, ce système fonctionne très bien. Aussi, le Centre Frédéric-George-Hériot prend en charge plus rapidement les personnes âgées qui requièrent un hébergement plus prolongé», indique le directeur général.

Parmi les autres solutions qui pourraient être mises en application dans les prochains jours, on pense à l'ajout de personnel en physiothérapie et en électrocardiographie afin de libérer des infirmières.

«Nous vivons une pénurie d'infirmières et de médecins. Quand bien même on criait, ça ne réglerait pas le problème. Nous allons donc les libérer de certaines tâches. Ce sont les soirs, les nuits et les fins de semaine qui sont les plus problématiques.»

«Le laboratoire et la radiologie devront aussi accélérer la cadence afin que les médecins puissent plus promptement établir leurs diagnostics. Alors, si des cas ne présentent pas de complications, ils pourront avoir leur congé de l'hôpital plus vite», soutient M. Levasseur.

Selon la direction du centre hospitalier, la situation est imprévisible et changeante. Sur l'heure du souper, 46 patients étaient hospitalisés sur civières. Au total, 237 patients étaient hospitalisés à l'Hôpital Sainte-Croix sur une possibilité de 191.

Ça ne dérouge pas au CUSE

Fleurimont

La semaine n'a pas débuté sous de bons augures au Centre universitaire de santé de l'Estrie et le personnel commence à être essouffé devant les urgences qui ne dérougent pas.

Malgré des mesures diverses, notamment l'ajout d'infirmières et d'urgentologues, de même que l'ouverture de lits en unité de transit lorsque c'est possible, les patients se font toujours plus nombreux aux deux urgences du CUSE.

En fin d'après-midi hier, 35 patients étaient alités sur des civières au site Fleurimont et 15 d'entre eux attendaient une hospitalisation. Comme les locaux de l'urgence ont une capacité de 22 lits, une douzaine de patients étaient donc contraints de séjourner dans les corridors.

«Le problème à Fleurimont est que nous ne pouvons pas ajouter de lits. Par contre, nous essayons au moins de trouver des locaux pour que les patients n'aient pas à attendre dans le corridor», explique France Rousseau, porte-parole du CUSE.

Des ambulances détournées

La situation était telle que les ambulances ont dû être détournées vers le site Bowen. Là-bas, il y avait tout de même 21 patients sur des civières, pour une capacité de 20, dont six étaient en attente d'hospitalisation.

À Bowen, la direction avait toutefois pu dégager une unité de

transition de dix lits à 16h, ce qui laissait présager qu'en début de soirée, les personnes en attente d'une hospitalisation seraient relocalisées.

Aux deux urgences, deux infirmières ont par ailleurs été ajoutées par quart de travail au personnel déjà en place, de même qu'un médecin-urgentologue.

«Nous prenons toutes les mesures possibles, mais les urgences se cessent d'être surchargées. C'est un difficile début de semaine, surtout que généralement, les congés se donnent plutôt vers la fin de la semaine, alors il faut attendre pour libérer des lits», poursuit Mme Rousseau.

Comparativement à la veille, l'urgence de Fleurimont comptait quatre patients de plus sur civière tandis qu'il y en avait sept de plus à Bowen. Le temps d'attente était, en fin d'après-midi, sensiblement le même, soit entre deux et trois heures.

VENTE DE FERMETURE

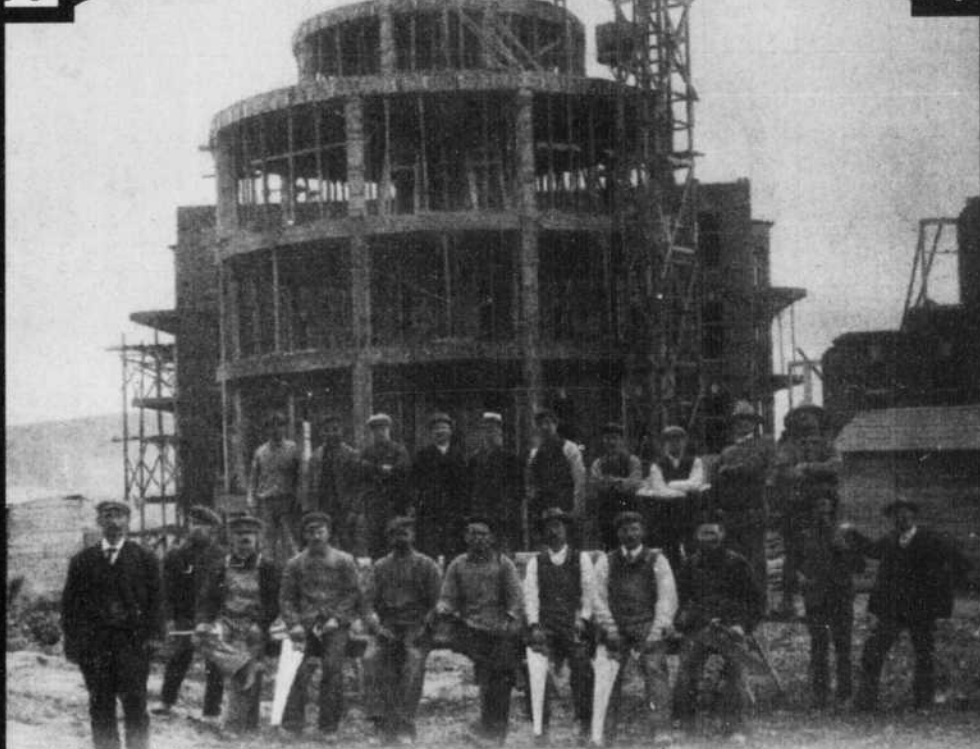
50% à 70% SURTOUT

Blouses
Chandails
Coordonnés

Tailles de
6 à 16 ans

Fine Blouse
PROMENADES KING
2235, rue King Ouest
Sherbrooke 820-2409

L'HISTOIRE VOUS INTÉRESSE?



Fonds Doug Gerrish

La construction de la rotonde de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul débute en 1906. La rotonde constitue l'axe central autour duquel s'élèvent les deux puis les quatre ailes du nouvel édifice. Les menuisiers prennent ici la pose avec leur marteau et scie, outils dérisoires face à la tâche de construire un hôpital de la taille de Saint-Vincent-de-Paul.

Recherche: Caroline Rioux

Vous voulez leur faire connaître l'histoire?

ALORS EMMENEZ VOS ÉLÈVES

VIVRE DES MOMENTS HISTORIQUES!

ÉVEILLEZ LEUR CURIOSITÉ ET

STIMULEZ LEUR GOÛT D'APPRENDRE!

**LES TROUSSES ÉDUCATIVES ET
LES ACTIVITÉS SCOLAIRES DE LA
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE**

UN CHOIX



D'AVENIR...

**LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE DE
SHERBROOKE**

275, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec)
J1H 4M5

Tél.: (819) 821-5406

Depuis longtemps, vous désirez apprendre l'anglais pour :

- Acquérir plus d'assurance dans vos communications;
- ouvrir de nouveaux marchés et augmenter vos ventes;
- multiplier vos chances de promotion ou décrocher l'emploi rêvé.

**Profitez de ce début d'année pour
faire de vos résolutions des réalisations:**

APPRENEZ À VOUS EXPRIMER EN ANGLAIS

L'Académie de Langues Internationales vous offre :

- Des professeurs hautement qualifiés, possédant plusieurs années d'expérience;
- des outils conçus pour maîtriser parfaitement tous les stades de votre apprentissage;
- des leçons pratiques et structurées en fonction de vos besoins quotidiens.

La flexibilité à votre portée:

- Cours individuels ou semi-privés (2-3 participants), en tout temps;
- cours de groupe (6-8 participants) débutant les 24 janvier et 21 février 2000;
- horaires flexibles;
- des cours sur mesure selon votre champ d'activité et votre budget.

Académie de Langues
Internationales



**Pour informations concernant
les horaires et les tarifs, appelez :
Wendy Johnson ou Jacqueline Roy.**

157 B, boul. Jacques-Cartier Sud
Sherbrooke (Québec) J1H 2Z4

Tél. : (819) 565-2634
Téléc.: (819) 565-2364

Sobey's^{MD}

C'est le service qui fait la différence!

JAMBON DEMI
TOUPIE
«Lafleur»

Lafleur
JAMBON
FUME DESOSSÉ
TOUPIE
BONELESS
SMOKED HAM
PRODUIT DU CANADA - PRODUCT OF CANADA
QUALITY ASSURED - QUALITÉ GARANTIE

1.49
lb
3,28 kg

TOMATES ROUGES
Produit du Mexique
Cat. No 1 - 6 x 6

99¢
lb
2,18 kg

3.99
ch.



5.99
ch.



FARINE
«Robin Hood»
Tout usage blanche
ou
«Five Roses»
Tout usage blanche ou
blé entier
10 kg

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h à 21 h
Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

3950, King Street Ouest, Sherbrooke • Tél.: 563-5172
1775, rue King Est, Fleurimont • Tél.: 573-0042

Spéciaux en vigueur du mercredi 12 au dimanche 16 janvier 2000

